

T.C.B. 89. 10

Като Новият
bulletin n° 13
décembre 1989

FONTAINES

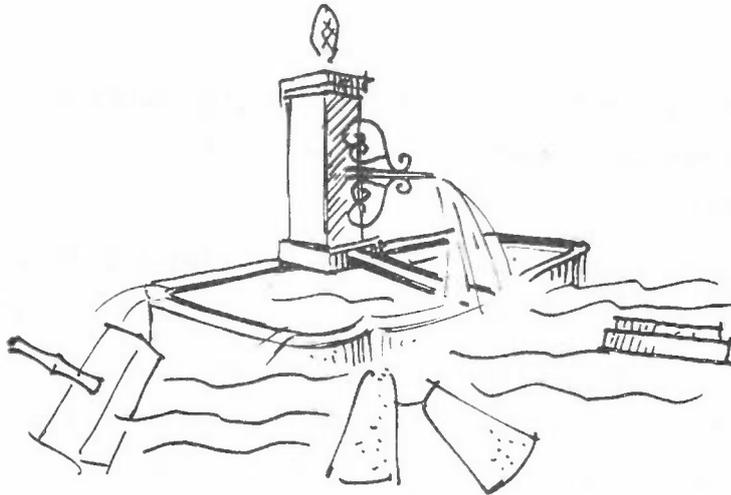
Depuis des siècles, elles animent de leurs murmures les places de nos villes. D'abord sociale, puisque abritant l'élément vital qu'est l'eau, leur fonction est devenue décorative. On les édifie encore de nos jours dans la cour d'un nouveau collège ou dans un quartier auquel on veut donner un visage plus humain... Simples ou sophistiquées, empruntant leurs décors à la flore, à la faune, ou mettant en évidence un personnage qui connut ses heures de gloire, ces fontaines constituent de véritables bijoux.

Dressons, voulez-vous, le portrait de notre FONTAINE NYONNAISE: On remarque d'abord l'écrin protecteur, constitué du socle et de ses bouateroues, qui isole et met en valeur le bassin. Celui-ci, cerclé de ferrures, domestique l'élément liquide craché par le goulot ouvragé. La chèvre, surmontée de son urne élégante, se donne des airs d'aristocrate en dominant la place. Un véritable monument, classé d'ailleurs historique, qui, créé avec amour, nécessite les soins les plus attentifs.

A NYON, notre fontaine s'est découvert un instinct voyageur. Or le transport de bijoux est dangereux ! Ce fait connu s'est vérifié une fois de plus: écrin protecteur soit socle et bouateroues ont été subtilisés. Voici donc notre parure sans défense. Alors, pour lui redonner un semblant de bonne mine, la pauvrete, on l'a nettoyée.

Fort bonne initiative, mais, entre nous, auriez-vous l'idée d'utiliser vinaigre et tampon à récurer pour donner de l'éclat à votre collier de perles ? C'est pourtant un sort comparable qu'a subi notre fontaine: bouchardage et sablage mécaniques lui ont détruit son calcin, couche de protection naturelle de la pierre et amoindri le relief de ses éléments sculptés. Et encore, nous vous évitons les détails: goulot scié en cours de travaux ou

ferrures peintes ! Il est vrai qu'elle a maintenant meilleure mine... qu'elle perdra bien vite car intempéries et pollution lui feront bientôt souffrir le martyre !



Nous l'avons dit plus haut, la restauration des fontaines nyonnaises était une très bonne initiative. Ce sont les méthodes appliquées qui nous paraissent malheureusement fort discutables. Il aurait été nettement préférable d'employer d'autres techniques, plus douces, respectant tant la noblesse du matériau que celle du travail des artisans d'autrefois. A ce sujet, il est regrettable que la CHARTE DES TAILLEURS DE PIERRE, signée le 24 avril et approuvée par le Département des Travaux Publics de l'Etat de Vaud n'ait pas été plus rapidement portée à la connaissance de nos Autorités. Cela leur aurait évité de pécher par ignorance. De plus, nous restons persuadés qu'une meilleure collaboration avec le Service Cantonal des Monuments Historiques aurait dû se réaliser !

Il ne nous reste plus qu'à espérer que, selon les assurances de la Municipalité, les très rares fontaines nyonnaises restant encore à restaurer, dont la magnifique fontaine de la place du Château, connaîtront un sort plus favorable !

En ville

PRECISIONS SUR LE PROJET DE L'IMMEUBLE RAMON KELLER
(ANC. DREYFUS), RUE DE LA GARE

Le 4 mars 1989, nous avons fait opposition au projet alors à l'enquête en demandant une augmentation de la surface consacrée aux logements.

Le 19 juin, nous avons reçu une lettre de la Municipalité nous apportant les précisions suivantes:

Le projet n'épuise pas les possibilités de construire offertes par la parcelle. En effet, le plan de quartier prévoit un autre immeuble à l'arrière de celui-ci, où les logements seront prédominants.

En outre, dans le cadre de l'étude du projet en discussion, la Municipalité a obtenu du propriétaire qu'il affecte un étage supplémentaire du bâtiment situé le long de la rue de la Gare, soit environ 220 m², au logement.

CONDAMNEES, LES VILLAS FAMILIALES

Alors qu'elles envahissent le territoire de nos campagnes, trop souvent hélas, banalisées, standardisées, les villas familiales, d'abord asphyxiées par les immeubles construits alentour, finissent par disparaître de nos villes, victimes d'une urbanisation légitime et galopante.

Or, c'est précisément dans ce cadre devenu urbain que les villas familiales possèdent le plus de caractère. Construites à une époque où l'acte de bâtir répondait plus à un besoin individuel qu'à un moyen de s'enrichir rapidement par la promotion immobilière, ces villas, témoins chaleureux de la première moitié de notre siècle, sont inexorablement condamnées.

Il faut le reconnaître, elles ne présentent pas une grande originalité architecturale mais plutôt un souci du détail, de la perfection, qui les rend attachantes aux yeux du promeneur citadin. Elles sont peu à peu sacrifiées et remplacées par des immeubles qui définissent leur personnalité dans l'adoption de la verrière, de la couleur à la mode, mais qui ont néanmoins le grand mérite d'abriter un nombre important de foyers.



Nyon n'échappe pas à cette évolution inéluctable. Ainsi a-t-on vu disparaître, récemment, "Pré-Fleuri", située dans le quartier de la Levratte.

Les plans de cette villa avaient été établis par M. Lucien Dorier, voyer du district, qui fut le frère de l'architecte François-Louis Dorier, auteur des plans de la maison Balik et l'oncle de Fernand-Louis Dorier, également architecte. Un amour de la belle construction qui est aujourd'hui partagé par leurs descendants, dont Mme Georgette Coutts-Dorier, membre de notre association, que nous remercions pour ses renseignements.

solidarité

Sensibles à la valeur de notre patrimoine local, nous ne pouvons que ressentir la valeur immense de tout patrimoine sur cette planète.

D'où notre première intervention à la Municipalité pour lui demander de se mettre à la tête de l'élan donné par une frange de la population et notre engagement au sein du comité nyonnais oeuvrant à promouvoir et coordonner l'action en faveur du parrainage d'un village roumain.

contacts

ACTIVE LA PETITE COUSINE NYONSAISE DE PRO NOVIODUNO

qui dépend de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme: deux sorties par an et actuellement un projet de restauration d'un oratoire situé sur une colline.

Grave problème pour cette restauration: elle doit obligatoirement être précédée par l'aménagement d'une voie carrossable.

Réalisation dont les frais sont malheureusement aussi élevés que ceux de la restauration de la petite chapelle !

Conservation et restauration Une CHARTE pour les tailleurs de pierre

L'association vaudoise des métiers de la pierre s'est dotée le 24 avril 1989 d'une charte d'éthique et de bienfaisance professionnelle pour la réfection de monuments et de bâtiments, document approuvé par le Département des travaux publics de l'Etat de Vaud.

Selon son article 2.1., les tailleurs de pierre et marbriers signataires de cette charte s'engagent à en respecter les principes tandis que le Service des bâtiments de l'Etat s'engage à suivre et à faire suivre les principes définis par la charte, dans les cas où il intervient en tant que propriétaire comme dans les cas où il intervient en tant qu'organe chargé de l'exécution de la loi.

Nous souhaitons que Nyon et les autres communes vaudoises s'empressent de suivre l'exemple de l'Etat et adoptent ces principes lors des réfections de leurs propriétés.

La petite histoire

NYON AU XVIII^e: UN PETIT LAS VEGAS DU MARIAGE ?

Saviez-vous que plus de 500 mariages de Français protestants (dont pas ou très peu de réfugiés) ont été célébrés à Nyon entre 1740 et 1770 ?

Si vos archives familiales font état d'un tel mariage, prenez contact avec notre secrétariat. Il fera suivre vos informations à l'auteur d'une étude en cours, habitant Paris, M. Daniel Reverdin.



HISTOIRES DE PHARMACIES

Pendant longtemps Nyon a compté deux pharmacies, elles étaient situées à la Grand'Rue, à l'emplacement de la Droguerie du Château et de la Pharmacie du Château, (bâtiment actuellement en transformation).

Au début de ce siècle, elles portaient le nom des pharmaciens, MM. PILICIER et CALLET. La plus ancienne appartenait à M. Pilicier qui était assisté efficacement par M. PRESS. Elle appartint ensuite à MM. RICHLI, JACCARD, avant de devenir droguerie. L'autre appartint à M. VIROT, avant d'être à M. FROCHAUX.

La pharmacie Pilicier, à laquelle on accédait par trois marches, avait été aménagée au siècle passé; en face des baies se trouvait le comptoir; derrière lui (à deux mètres) s'élevait une paroi percée de deux portes donnant accès à l'arrière-boutique. Entre les deux portes, dans une niche, un grand morbier donnait l'heure; tout ce qui formait le lieu public était entouré de boiseries, liées et assorties à la paroi percée des deux portes; c'était tapissé de rayons portant les pots et flacons des drogues pharmaceutiques; c'était peint en blanc crèmeux et orné de brins fleuris polychromes. C'était vraiment une très belle pharmacie !

Notez que celle de M. Callet, toute proche, n'était pas moins belle.

Nyon eut une troisième pharmacie, celle de M. CUENOD, située place St Jean; elle naquit dans la seconde moitié du 19ème siècle; aussi ornée que ses aînées, elle avait même un plafond peint à la manière des théâtres, c'est M. PERRET qui la modernisa.

M. Pilicier lui-même était ce qu'on appelle "un type"; assez corpulent, il s'intéressait à la vie de société; on le voyait un peu partout, aux soirées, mais toujours très digne.

Cependant, devenu âgé, il succomba à des troubles mentaux qui se signalèrent par une scène dont peu de Nyonnais se souviennent. Un soir, il se rendit à une représentation de la Société Dramatique, à l'ancien théâtre (qui était place du Château); il y loua une place à l'une des extrémités de la galerie; à l'entr'acte, lorsque les acteurs revinrent sur scène pour saluer, il exhiba une gerbe de fleurs, dissimulée dans ses jambes jusque là, et la jeta à l'actrice qui tenait le rôle principal; ce geste, qu'on voit parfois dans de grandes villes, surprit passablement, venant non seulement d'un personnage réputé calme et digne, mais aussi

d'un célibataire endurci (ou d'un veuf ? je ne sais) valut à son héros d'être immédiatement reconduit chez lui puis confié aux médecins. Il mourut peu après.

M. Callet s'était acquis une réputation de savant; il avait conçu un savon de toilette à base de soufre et de goudron et il finit par tenir une vraie fabrique de ce produit, intitulée "usine à vapeur pour la fabrication du savon Callet" à base de soufre et de goudron; on y fabriquait aussi d'autres savons médicinaux.

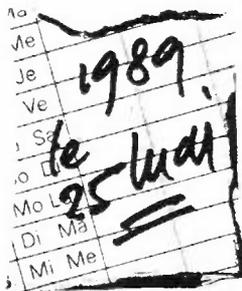
Soyons complet: M. Pilicier fabriquait des "pastilles de Nyon" dont j'ignore l'efficacité.

Quant aux heures de service, M. Pilicier indiquait dans sa publicité "Fermé le dimanche depuis midi", tandis que M. Cuénod précisait aussi dans ses réclames: "Fermé le dimanche depuis 10 heures du matin".

Edgar Pélichet

Reflets de la vie associative

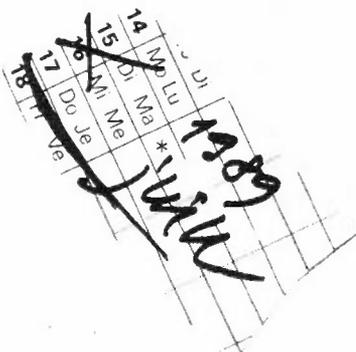
Domaine Impérial, Gland



Une belle architecture, quoique composite parce que d'inspirations diverses, que celle de la demeure princière, fort bien remise en valeur par l'architecte Jacques Suard, chargé de sa restauration, qui nous a fait le plaisir de commenter cette visite.

Découverte pour certains, occasion de se remémorer certaines heures passées en ces lieux pour d'autres, pour tous admiration devant la blancheur de ces façades insérées dans un merveilleux écrin de verdure face à ce magnifique panorama lacustre, et puis, amitié, le temps d'un apéritif offert sur une terrasse de prince...

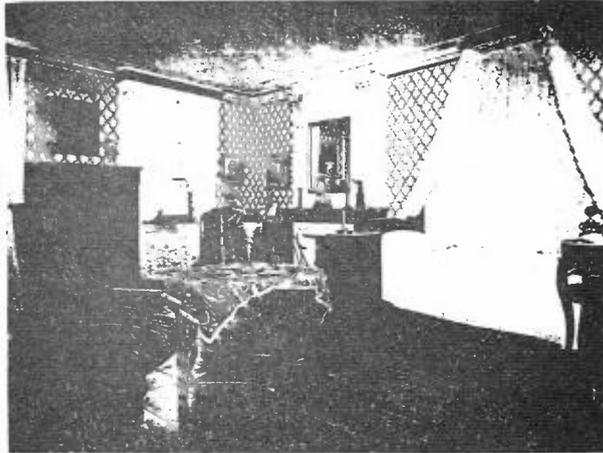
Musée régional du Vieux Coppet



demeure au XIXe siècle de la famille Michel, bourgeoise de Coppet, liquoriste de métier, qui fut léguée avec son contenu à la Commune, par sa dernière descendante, Melle Henriette Michel.

Une maison bourgeoise devenue musée qui ne demande qu'à dévoiler ses charmes surannés aux passants

trop pressés: pièces principales scrupuleusement maintenues dans leur état originel (avec bien entendu les quelques restaurations indispensables), faïences, dentelles, objets divers, instruments de musique rarissimes, collection d'armes à feu et d'armes blanches, pièces de mobilier ancien provenant de la Maison de Ville et de l'église du Bourg.



Si vous n'avez pu vous joindre à nous, une adresse:
30, Grand'Rue, Coppet (sous les arcades)
ouvert d'avril à octobre, du mardi au samedi
de 14 h.30 à 17 h.30.

De charmantes hôtessees qui ont eu le récent honneur de recevoir en leurs murs le Président de la Confédération vous y attendent !

Musée des vélocipèdes

A Mies, une villa familiale au 3, chemin des Trésans (pas très facile à trouver, certains en ont fait l'expérience !).

Une cour accueillante où table et chaises incitent d'abord les visiteurs à converser.

Trois générations nous attendent: le collectionneur, maître des lieux, à ses heures également archiviste et historien, M. Bernard BARBEAU, entouré de sa famille.

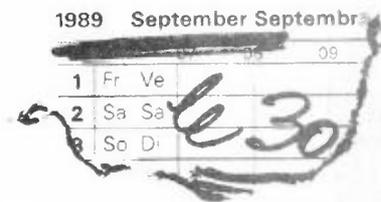
Il va nous faire partager sa grande passion: les VELOCIPÈDES.

Vous trouverez là, dans les annexes, toutes sortes de cycles: draisiennne européenne, africaine, grands bis, tricycles, vélo militaire pliable en bois, et même le triporteur des babibouchettes, car le collectionneur fait également office d'accessoiriste, à l'occasion, en prêtant ses merveilles pour les besoins de l'un ou l'autre tournage !

Lecteurs, si la visite de cette collection, l'une des plus importantes du genre en Suisse, vous tente, téléphonez au 755 21 23

car le musée n'ouvre que sur demande.

Vous pourrez alors, pourquoi pas, imitant certains des plus respectables de nos membres, président en tête, vous jucher sur un grand bi ou effectuer un tour d'honneur en tricycle... mais vous n'aurez certainement pas, comme nous, la chance d'être également reçus par un représentant de la Municipalité du lieu, avec apéritif et verres-souvenir !

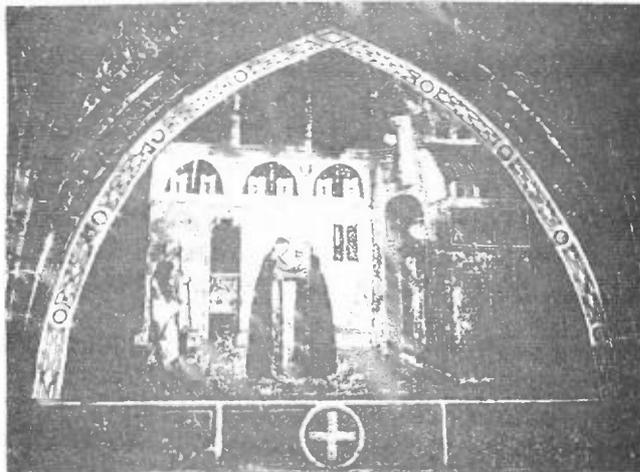


Balade automnale à Abondance

C'est à une véritable initiation à l'ART DE LA PEINTURE MURALE que l'association conviait 53 de ses membres et amis, sous la direction magistrale de MM. Henri BAUD, président de l'académie chablaisienne et Théo-Antoine HERMANES, restaurateur d'art.

Principale étape de la journée: l'ABBAYE D'ABONDANCE, dont le cloître du XVe fut orné au siècle suivant de peintures murales par le Piémontais Jacquerio GIACOMO.

Ainsi sont représentés, tantôt dans un décor italien, tantôt dans le décor local, les "Mystères" de la vie de la Vierge Marie.



L'église abbatiale, construite vers 1275, présente la particularité d'être la seule église de Savoie possédant des chapelles absidiales et un déambulatoire, s'apparentant ainsi à la Cathédrale de Lausanne. La nef actuelle, reconstruite en 1643, a subi de nombreuses modifications, tandis que le clocher au bulbe oriental date de 1728. La curieuse décoration de statues en trompe-l'oeil qui orne le choeur et le transept a été réalisée au XIXe par le peintre piémontais VICARIO.

La visite du musée d'art religieux du monastère, (tableaux, chandeliers, reliquaires, calices, vases, antiphonaires et 150 ornements liturgiques anciens), très pittoresque, évoque les fastes de l'ancienne liturgie catholique.

Les visites de la chapelle du CHATEAU NEUF D'ALLINGES, datant du XIe, à la remarquable fresque romane, de l'EGLISE ST HIPPOLYTE, à Thonon, XIe et XVIIe, ornée d'un merveilleux décor roccoco, et enfin de la BASILIQUE ST-FRANCOIS-DE-SALES, la joutant, de style néo-gothique, où l'on peut admirer les peintures murales de Maurice DENIS, ont fort bien complété ce survol de neuf siècles de cet art.



Abbaye d'Abondance
Etat actuel

Plan Bernard MAXIT

Lettre ouverte aux auteurs de "Imagichyon"

Madame, Monsieur,

Comme vous m'y invitiez, j'ai été acheter votre brochure électorale. Je l'ai lue avec intérêt car elle contient des réflexions valables, parfois pertinentes. Comme c'est souvent le cas en pareilles circonstances, il s'agit pourtant de bien distinguer la vérité des faits et l'interprétation qu'on suggère... Je prends, par exemple, le chapitre consacré à Pro Novioduno (P.N.). Vous écrivez que cette association "sert de canal d'expression à des notabilités plutôt traditionnelles" et vous ajoutez de "prépondérance libérale". Pourquoi pas ? Vous devriez savoir que s'il y a un groupe apolitique, c'est celui-là. Son comité est ouvert à toute personne intéressée par les buts d'utilité publique qu'il poursuit et qui est déterminée à se dévouer bénévolement. Pourquoi pas vous-mêmes ?

Vous faites reproche que des architectes y sont en nombre. Comment voulez-vous discuter des problèmes de réalisations urbanistiques sans avoir l'avis compétent des personnes qui en font métier ? Vous-mêmes n'avez pas agi autrement: il n'est pas difficile de repérer les personnalités qui ont inspiré vos textes...

Une autre affirmation sommaire: "P.N. capitule face à la bagnole...", affirmation facile alors que nous avons été les premiers à revendiquer des rues piétonnes. De plus, nous avons combattu avec succès le parking du Jura et n'avons jamais milité en faveur de la Duche. En vérité, vous savez - comme nous - que ce problème de stationnement en ville est si complexe que seule une concertation entre les intéressés peut utilement déboucher sur des solutions raisonnables.

Enfin (sans épuiser le débat), une de vos assertions nous paraît particulièrement déplaisante quand vous écrivez "le problème de P.N., c'est le respect de l'Autorité...", en suggérant que nous n'agissons

qu'en fonction de ses ukases. Le respect: oui - la soumission: jamais. Demandez à la Municipalité si nous sommes des interlocuteurs si faciles ? N'avons-nous pas fait de nombreuses interventions, oppositions et recours et ceci bien avant qu'ASV n'existe ? Pour nous, la voie de la concertation est la plus efficace. Ce n'est pas ASV qui nous fera changer de point de vue.

Dr Bernard GLASSON

Président

PRO NOVIODUNO

NYON

Hier
Aujourd'hui
Demain

veille activement depuis 1922 à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité. Parallèlement, organise des manifestations de caractère culturel, telles que conférences, visites guidées, etc.

COMPOSITION DU COMITE

Président: Dr Bernard Glasson, 67, rte de Clémenty, 1260 Nyon (022 61 13 64)

Vice-président: Gabriel Poncet

Secrétaire: Gabrielle Butschi

Trésorier: Georges-Hervé Butschi

Membres: Fabia Christen
Florence Darbre
Roland Labarthe
Denise Ritter
Jacques Suard
Janine Suard

Membres consultatifs: Philippe Bridel
Me Olivier Freymond
Pierre Kissling
Me Claude Ruey

Membres d'honneur: Jacques Brack
Jean-H. Guignard
Me Edgar Pélichet.

REMERCIEMENTS

L'association remercie ses généreux donateurs:

Fondation Curtet-Jaques
Union de Banques Suisses
Mme Jacques Du Bois
M. et Mme Jacques Brack
Banque Vaudoise de Crédit
M. et Mme Lotar Neumann
Société de Banque Suisse
Commune de Nyon
M. Edy Berger
M. Jaques Bonnard
M. Pierre Cerutti
Dr et Mme A. Forel
M. et Mme Gustave Golaz

M. Hermann Hanhart
M. et Mme Philippe Heller
M. et Mme Olivier Henchoz
Dr Willy-A. Jaques
Dr Jean Monney
MM. H. Page & Fils SA
MM. Reymond SA
M. et Mme Otto Roethlisberger
Mme Hélène Vacheron
M. Ernest Zutter
M. et Mme Henri Calame
M. Jean-H. Guignard.

POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION

Remplissez le coupon d'inscription ci-dessous et renvoyez-le au secrétariat, 18, chemin du Pélard, 1197 Prangins:

Je désire devenir membre de l'association Pro Novioduno et m'engage à régler ma cotisation au moyen du bulletin de versement qu'on me fera parvenir (Fr. 20.-- membre ordinaire/Fr. 30.-- couple).

Nom, prénom:
Adresse:
Date:
Signature: